



Conditions Générales de Vente (CGV) - EasyHomeSecurity

1. Présentation de la société:

EasyHomeSecurity est une société spécialisée dans la vente et l'installation de systèmes d'alarme et de vidéosurveillance, dont le siège social est situé au 1 Avenue Françoise Dolto, 35830 Betton. Notre numéro SIRET est le 95336431200017.

2. Champ d'application:

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes et installations de systèmes d'alarme et de vidéosurveillance réalisées par EasyHomeSecurity.

3. Produits et services:

EasyHomeSecurity propose des systèmes d'alarme et de vidéosurveillance de haute qualité pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Les caractéristiques spécifiques des produits et services proposés peuvent être consultées sur notre site web ou en contactant notre service client.

4. Confidentialité des données:

EasyHomeSecurity s'engage à ne pas vendre ni divulguer les informations personnelles de nos clients. Toutes les données collectées restent confidentielles et ne quittent pas nos serveurs. Les règlements effectués sur notre site web sont sécurisés.

5. Limitation de responsabilité:

EasyHomeSecurity ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du système d'alarme lors d'une effraction. Bien que nos produits soient conçus pour offrir une sécurité optimale, des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent survenir.

6. Commandes et paiement:

Pour les commandes "plug and play", le paiement est requis en totalité lors de la commande. Pour les commandes avec installation suite à un devis, un acompte de 30% du montant total est demandé pour valider la commande. Cet acompte n'est pas remboursable en cas d'annulation de la commande par le client, sauf pour les commandes passées directement par le site web et en livraison à domicile. Dans ce cas, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception du produit pour annuler la commande et obtenir le remboursement .

7. Garantie:

Les appareils installés par EasyHomeSecurity sont garantis pendant une durée de deux ans, sous réserve qu'ils n'aient pas été ouverts ou endommagés par le client. La validation de la garantie est à la discrétion exclusive d'EasyHomeSecurity. En cas de problème pendant la période de garantie, veuillez contacter notre service client pour organiser une réparation ou un remplacement.

8. Maintenance:

La maintenance des appareils, y compris le changement de piles ou l'ajout de détecteurs supplémentaires, est facturée aux clients. Les frais de maintenance seront communiqués au client au préalable et nécessitent son accord.

9. Délais d'installation:

EasyHomeSecurity s'engage à effectuer les installations dans les délais convenus avec le client. Cependant, veuillez noter que le délai classique pour la réception des commandes passées sur notre site web est de cinq jours ouvrables. Toutefois, ce délai peut être supérieur pendant certaines périodes. EasyHomeSecurity communiquera avec le client pour l'informer des éventuels retards.

Nous nous engageons à minimiser tout retard potentiel et à fournir au client des mises à jour régulières concernant l'état de l'installation. En cas de retard significatif, le client aura la possibilité d'accepter les nouveaux délais proposés ou d'annuler la commande avec remboursement de l'acompte, conformément à la politique d'annulation mentionnée précédemment.

10. Modifications des CGV:

EasyHomeSecurity se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications apportées seront applicables dès leur publication sur notre site web. Il est de la responsabilité du client de consulter régulièrement les CGV afin d'être informé des éventuelles mises à jour. En continuant d'utiliser nos produits et services après la publication des modifications, le client accepte les nouvelles conditions.

Date de la dernière mise à jour le 12 Avril 2024